



Le 15 novembre 2024

ACTIVITES SPORTIVES du deuxième trimestre :

Chers parents,

Vous trouverez ci-après le détail des activités qui seront organisées dans le cadre scolaire pendant le deuxième trimestre.

SKI: les élèves de primaire pratiqueront en quotité égale le ski de fond et le ski alpin du 6 janvier au 11 avril 2025, les maternelles de Moyenne et Grande Section pratiqueront uniquement le ski de fond, la saison se clôturera par une journée ski de fond avec pique-nique. Une séance de découverte de ski alpin est prévue en fin de période pour les élèves de Grande Section de maternelle.

La Petite Section de maternelle pratiquera le patin à glace tout l'hiver chaque semaine.

Le planning des séances de chaque classe vous sera communiqué incessamment.

Les enfants sont encadrés gracieusement par des moniteurs de l'école de ski et du Club des Sports. Les forfaits sont offerts par le Regroupement des Remontées Mécaniques de la Clusaz aux enfants qui n'ont pas de forfait saisonnier et aux parents accompagnateurs. Les transports seront assurés par les ski-bus. Au nom des parents et des enseignants, Nous tenons à remercier tous ces partenaires pour leur collaboration.

QUELQUES RAPPELS :

Ski alpin : il est demandé à chaque enfant de venir dès le matin, avec ses skis, même si le temps, au moment de partir à l'école, n'est pas favorable au ski.

- Chaque enfant doit se procurer son matériel pour le ski alpin: skis en bon état, et surtout, bien réglés ; bâtons ; chaussures.
- Chaque enfant devra veiller à son matériel. L'école décline toute responsabilité en cas de perte, ou d'échange. (Il est recommandé de mettre un signe distinctif sur skis et bâtons...).
- Les gants, le bonnet, la paire de lunettes et le casque sont obligatoires. Pensez à la crème solaire !
- Les enfants doivent venir avec leur **FORFAIT SAISONNIER**. L'école ne fournira un forfait journalier qu'à ceux qui n'auront pas le forfait saisonnier (certains enfants l'oublient trop facilement).
- **Merci de vous renseigner auprès de votre assurance pour la prise en charge des évacuations d'urgence sur les pistes. Une carte neige qui assure ce service est vendue à La Clusaz.**

Ski de fond : Une participation de 4 euros par sortie (paiement à chaque sortie) est demandée pour la location du matériel de ski de fond pour les Primaires sauf pour les élèves qui viennent avec leur propre matériel. Il est aussi possible de louer à la période (se rapprocher des loueurs).

Les maternelles doivent venir avec leur matériel de ski de fond (location saisonnière ou matériel personnel).

- Les parents accompagnateurs seront à l'école à 13h15 (ski alpin), à 12h45 (ski de fond), à 12h30 pour les maternelles, à 9h45 pour les groupes du vendredi matin. Les horaires seront précisés ultérieurement.

PATIN à glace :

Les classes pouvant être accueillies dès ce mois-ci, seule la petite section de maternelle poursuivra cette activité au 2ème trimestre, les autres classes ayant ski pendant toute la période.

Les dates précises par classe vous sont transmises par les enseignants.

Les gants, bonnet, combinaisons et casque sont obligatoires ! Les parents aideront les enfants à chausser et déchausser les patins. Les patins sont prêtés par la patinoire.

La Directrice, Corinne Besche

L'équipe enseignante